

Résultats semestriels au 30 juin 2016

Europlasma SA, spécialisée dans la conception et l'exploitation de solutions plasma destinées à la production d'énergies renouvelables et à la valorisation des déchets dangereux, annonce aujourd'hui ses résultats pour le semestre clos le 30 juin 2016, qui ont fait l'objet d'un examen limité par le collège des commissaires aux comptes et qui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 26 octobre 2016.

Commentant les résultats du semestre, Jean-Eric Petit, Directeur Général, déclare :

« Nous poursuivons avec détermination le développement d'Europlasma dans chacun de ses trois segments en respectant la feuille de route présentée aux actionnaires.

Les résultats consolidés du groupe pour ce premier semestre sont similaires à ceux de l'an dernier, affichant toutefois une amélioration du résultat net. Bénéficiant des progrès de CHO Power et d'Europlasma Industries, à la fois tangibles et conformes au plan de marche, ils sont néanmoins impactés par une situation exceptionnelle survenue sur notre filiale Inertam. Fort heureusement, la réactivité de nos équipes nous a permis de relancer cette activité de traitement d'amiante, qui retrouvera sa rentabilité normative dès 2017, et une croissance sous-tendue par le rythme toujours soutenu des réceptions de déchets amiantés.

La situation de trésorerie reste tendue, marquée comme prévu par une consommation de cash qui reste forte au stade actuel de développement de CHO Morcenx, dont l'obtention de la Final Acceptance fin 2016 est plus que jamais une priorité. »

Activité et résultats

Stabilité de la perte opérationnelle en dépit d'un recul du chiffre d'affaires consolidé
Perte nette de 9 M€, en amélioration de 0,7 M€

en K€	30/06/2016	30/06/2015	Variation
Chiffre d'affaires	5 709	6 903	-1 194
EBITDA	-4 979	-4 887	-92
Résultat opérationnel	-8 571	-8 835	264
Résultat financier	-423	224	-647
Résultat net de la période	-9 024	-9 768	743
Résultat net (part Groupe)	-9 024	-9 749	725
Résultat par action (en euros par action)	-0,13	-0,14	0,01

Source : Comptes consolidés semestriels 2016 arrêtés par le Conseil d'Administration du 26 octobre 2016, ayant fait l'objet d'un examen limité par le collège des commissaires aux comptes.

Activité et chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2016 ressort à 5 709 K€ en retrait de 17% par rapport au 1^{er} semestre 2015. Ce recul est principalement imputable aux activités Traitement de l'Amiante (-863 K€) et Energies Renouvelables (- 557 K€), la progression de la division Solutions Plasma (+ 226 K€) n'ayant pas permis de compenser les contre-performances de ces deux autres branches.

L'activité **Traitement de l'Amiante (Inertam)** a subi un ralentissement significatif de la cadence de vitrification en raison d'un incident survenu en mars sur le garnissage réfractaire de la voûte du four. Les volumes traités ont ainsi diminué sur la période de 23% à 2 294 tonnes contre 2 986 tonnes au 1^{er} semestre 2015.

La baisse au niveau du chiffre d'affaires est cependant plus faible (-15% à 4 880 K€) grâce, notamment, à un mix produit plus favorable et au développement de l'activité transport en croissance de 6% en valeur sur la période.

Les commandes commerciales sont restées bien orientées avec un carnet de commandes en hausse de 7% sur la période comparativement au 1^{er} semestre 2015.

Le chiffre d'affaires de l'activité **Energies Renouvelables (CHO Power)** correspond à la reconnaissance de revenus sur le contrat EPC selon la méthode de l'avancement. Compte tenu de la prise en compte de charges supplémentaires prévisionnelles (2 190 K€) et du niveau d'avancement, il n'a quasiment pas été enregistré de chiffre d'affaires sur le 1^{er} semestre 2016 (3 K€), alors qu'un revenu de 560 K€ avait été constaté au 1^{er} semestre 2015.

L'activité Solutions Plasma (Europlasma Industries) progresse de près de 38% à 826 K€, contre 600 K€ au 30 juin 2015. Il s'agit principalement de la reconnaissance de chiffre d'affaires sur le contrat KNPP (Bulgarie) et sur le contrat KNC (Chine) signé début 2015, respectivement pour 514 K€ et 163 K€. Les ventes et réalisations d'études ont quant à elles représenté 142 K€.

Résultats et performance opérationnelle

En dépit du recul du chiffre d'affaires consolidé de 17%, la perte nette s'est contractée de 7% par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice précédent.

L'EBITDA du Groupe se stabilise à - 4 979 K€ contre - 4 887 K€ au 30 juin 2015.

La perte opérationnelle se réduit, à 8 571 K€, contre 8 835 K€ au 30 juin 2015, soit une amélioration de 264 K€.

Après prise en compte d'un résultat financier négatif de 423 K€ (incluant les intérêts sur l'emprunt obligataire souscrit en décembre 2015 (OCP) pour 241 K€), d'une charge d'impôts de 26 K€ (contre 1 160 K€ en S1 2015) et des intérêts minoritaires, la perte nette s'établit à 9 024 K€ contre 9 749 K€ fin juin 2015.

L'évolution par branche fait apparaître des résultats contrastés avec une diminution de la perte opérationnelle de la division Energies Renouvelables compensant en partie les performances en retrait des deux autres secteurs.

Le segment **Traitement de l'Amiante (Inertam)** subit de plein fouet les conséquences de l'incident du début du semestre, avec un EBITDA positif de 802 K€ contre 1 381 K€ au 1^{er} semestre 2015, en retrait de 579 K€. Outre la baisse d'activité, la rentabilité a été impactée par une dépréciation supplémentaire de 327 K€ enregistrée sur le goodwill d'Inertam et par un accroissement des dotations aux amortissements et provisions de 496 K€, incluant en particulier 134 K€ au titre des surcoûts liés au changement et à l'amélioration des protections des opérateurs suite au risque Amiante révélé début juillet.

La perte opérationnelle s'établit à 1 190 K€ contre un profit opérationnel de 249 K€ au 30 juin 2015, soit une diminution de 1 439 K€ du résultat.

Le segment **Solutions Plasma (Europlasma Industries)**, qui porte l'intégralité des coûts Corporate du Groupe, réalise un EBITDA négatif de 1 107 K€ au 30 juin 2016 contre un EBITDA négatif de 747 K€ au 30 juin 2015. Cette évolution s'explique principalement par une augmentation des achats consommés de 383 K€ et par une augmentation des charges de 114 K€ en lien avec le renforcement courant 2015 de la structure Corporate.

Après prise en compte des dotations aux amortissements et provisions de 625 K€, en retrait de 144 K€ par rapport au 1^{er} semestre 2015, la perte opérationnelle du segment s'établit à 1 816 K€.

Hors charges Corporate nettes (s'élevant à 989 K€), l'EBITDA de l'activité **Solutions Plasma seule** s'établit à - 118 K€ et la perte opérationnelle à - 597 K€.

Le segment **Energies Renouvelables (CHO Power)** dont les charges sont principalement liées aux coûts de fonctionnement, de mise au point et d'améliorations de la centrale de CHO Morcenx, réduit sa perte par rapport au 1^{er} semestre 2015.

L'EBITDA négatif s'établit à - 4 671 K€ contre - 5 511 K€ au 30 juin 2015, soit une amélioration de 840 K€. La perte opérationnelle, à 5 579 K€ se réduit de 1 892 K€ par rapport au 1er semestre 2015 (-7 471 K€). En effet, les charges consommées sur la période au titre de la mise en service et des améliorations de la centrale affichent un retrait de 978 K€ et il n'a pas été constaté de pénalités sur la période, étant précisé que celles-ci avaient représenté 281 K€ sur le 1er semestre 2015.

De plus, les dotations nettes aux provisions, amortissements et dépréciations sont en baisse de 1 098 K€ (principalement du fait d'une reprise de 1 170 K€ de provisions sur perte à terminaison). Ces diminutions de charges compensent ainsi largement la diminution de chiffre d'affaires de 557 K€ par rapport au 30 juin 2015.

Bilan et trésorerie

Structure financière

Trésorerie de 4,2 M€ en retrait de 2,7 M€.

Dettes Financières à 15 M€ en augmentation de 2,4 M€.

Capitaux propres négatifs de 5,3 M€.

En milliers d'euros (K€)	30/06/2016	31/12/2015	Variation
Actifs non courants	21 729	23 828	-2 099
Actifs courants (hors trésorerie)	15 361	13 102	2 259
Trésorerie	4 224	6 915	-2 691
Capitaux Propres - Part du Groupe	-5 277	2 495	-7 773
Intérêts hors groupe	95	102	-7
Dettes financières non courantes	11 907	11 245	662
Dettes financières courantes	3 067	1 379	1 688
Autres passifs courants et non courants	31 523	28 624	2 899
Total Bilan	41 314	43 845	-2 531
Endettement net	10 750	5 709	5 041
Taux d'endettement Net	-204%	229%	
Capitaux Propres - Part du Groupe, en €/par action	-0,07	0,04	-0,11

Source : Comptes consolidés semestriels 2016 arrêtés par le Conseil d'Administration du 26 octobre 2016, ayant fait l'objet d'un examen limité par le collège des commissaires aux comptes

Le total du bilan s'établit à 41 314 K€ contre 43 845 K€ au 31 Décembre 2015 soit une baisse de 2 531 K€.

Au sein du bilan actif, la trésorerie à 4 224 K€ affiche une consommation nette sur la période de 2 691 K€, principalement affectée aux besoins du segment « Energies Renouvelables ».

Au sein des autres actifs, les créances opérationnelles progressent de 2 049 K€ notamment du fait de l'enregistrement des acomptes sur la commande des moteurs additionnels pour le compte de CHO Morcenx pour un montant de 868 K€ et de la constitution de la réserve et du fonds de garantie d'un montant de 735 K€ dans le cadre du contrat d'affacturage d'Inertam.

Au sein du bilan passif, les capitaux propres négatifs à - 5 277 K€ sont en retrait de 7 773 K€ par rapport au 31 décembre 2015, en lien avec la perte de la période de 9 024 K€ en partie compensée par les augmentations de capital réalisées dans le cadre de l'equity line pour un montant de 1 238 K€ prime d'émission incluse.

Les dettes financières (courantes et non courantes) de 14 974 K€ augmentent de 2 350 K€ du fait de la souscription d'un nouveau prêt relais en mai 2016 pour un montant de 1 M€ et de la cession des créances clients d'Inertam au factor correspondant à une dette constatée de 1 680 K€. Les remboursements d'emprunts (emprunt immobilier de la SCI et prêts et avances remboursables de la BPI) ont représenté 639 K€.

L'endettement net du groupe s'établit à 10 750 K€ au 30 juin 2016 contre un endettement net de 5 709 K€ au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 5 041 K€ en lien avec la diminution de la trésorerie (2 691 K€) et l'augmentation des dettes (2 350 K€).

Trésorerie : capacité d'autofinancement

En milliers d'euros (K€)	30/06/2016	30/06/2015	Variation
Capacité d'autofinancement	-5 980	-4 903	-1 076
Désinvestissements/(Investissements) nets	-1 397	1 921	-3 318

La capacité d'autofinancement à – 5 980 K€ s'est dégradée de 1 076 K€ par rapport au 30 juin 2015.

Les flux d'investissements et désinvestissements à – 1 397 K€ correspondent principalement aux fonds affectés à la réfection du four d'Inertam (1 034 K€). Il convient de noter que ces flux avaient été positivement affectés au 30 juin 2015 par le remboursement du complément du dépôt de garantie par CHO Morcenx à hauteur de 3 870 K€.

Rappelons que la consommation de trésorerie du Groupe reste essentiellement liée à la finalisation du processus de livraison/réception de l'usine de CHO Morcenx.

Afin d'assurer les besoins de trésorerie sur l'année 2016, le Groupe a mis en œuvre un plan combinant des actions sur le besoin en fonds de roulement (BFR) et la mise en place de financements en fonds propres. Une ligne de financement en fonds propres (Equity line) a été initialement souscrite en février puis a été annulée et remplacée par un financement obligataire flexible en juillet 2016. L'apport de disponibilités issu des augmentations de capital réalisées dans le cadre de l'Equity Line est de 1 238 K€.

Un prêt relais de 1 000 K€ a également été souscrit sur la période.

L'obtention de ces financements a été complétée par des actions sur le besoin en fonds de roulement : une solution d'affacturage a été déployée fin février pour les clients d'Inertam. Le Groupe a également obtenu des accords de rééchelonnements de certaines dettes.

Evènements significatifs post-clôture et Perspectives d'activité

Corporate

Financement obligataire flexible (OCABSA)

En lieu et place du contrat de financement par « equity line », le 21 juillet 2016 la société a souscrit un contrat d'émission avec Bracknor Fund Ltd, un fonds d'investissement géré par la société de gestion Bracknor Capital Ltd. Il s'agit de la mise en place d'une ligne de financement obligataire flexible par émission de 1 500 obligations convertibles en actions de 10 000€ de valeur nominale chacune (les « OCA »). Elle se décompose en une première tranche de 200 OCA et treize tranches de 100 OCA chacune, qui seront assorties de bons de souscription d'actions (les « BSA ») (les OCA et les BSA ensemble, les « OCABSA ») pour un montant nominal total maximum d'emprunt obligataire de 15 millions d'euros.

L'émission de la première tranche de 200 OCA (les « OCA Tranche 1 ») au profit de Bracknor Fund, représente un montant nominal d'emprunt obligataire de 2 millions d'euros. Elle a été réalisée le 21 juillet sans BSA attachés sur le fondement de la 10ème résolution de l'assemblée générale mixte du 24 juin 2015. L'émission des 13 tranches suivantes a fait l'objet d'une approbation par les actionnaires lors de l'assemblée générale extraordinaire du 2 Septembre 2016.

La deuxième tranche d'OCA a été émise le 2 septembre pour un montant nominal de 1 million d'euros.

Une troisième tranche a été émise le 28 septembre, puis une quatrième le 21 octobre, du même montant nominal (1 M€) chacune.

Augmentations de capital associées

Au jour de publication de ce communiqué, la conversion des premières tranches d'obligations convertibles a donné lieu à la création de 12 195 444 actions nouvelles représentant une augmentation de capital de 4,15 M€ prime d'émission incluse, avant frais.

En date du 20 septembre, le prêt relais de 1 M€ qui avait été souscrit en mai 2016 par la société CHO Power a été transféré via un contrat de novation à la société Europlasma.

Ce prêt de 1 014 K€ (intérêts inclus) a ensuite été converti en 2 430 807 actions le 20 septembre.

Le protocole d'accord portant novation sur le prêt relais de mai 2016, prévoit une obligation de conservation de 80% des titres souscrits jusqu'au 31 janvier 2017 ou avant sous conditions.

Evolution de la gouvernance

Le Conseil d'Administration d'Europlasma, réuni le 22 août 2016, a coopté à l'unanimité Monsieur Erik Martel au poste d'Administrateur, en remplacement de Monsieur Henri Arif.

Cette cooptation sera soumise pour ratification aux actionnaires lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Erik Martel connaît bien le groupe pour en avoir été un administrateur actif pendant près de 6 ans, et depuis 2014 en tant que représentant permanent de Masdar Venture Capital, jusqu'à leur démission du Conseil d'Administration en avril 2016.

Erik Martel a depuis quitté Masdar Venture Capital et a de nouveau la capacité de mettre ses compétences et son engagement au service d'Europlasma.

Energies Renouvelables (CHO Power)

CHO Morcenx

Les deux moteurs additionnels de 2MW, spécialement conçus par GE Jenbacher pour la centrale CHO Morcenx, ont été livrés sur le site de Morcenx le 6 septembre, conformément au planning annoncé.

L'installation et le raccordement de ces moteurs et de leurs équipements auxiliaires (armoires de contrôle, aéroréfrigérants, cuves à huile, ventilateurs d'extraction) ont été finalisés mi-octobre. Le motoriste procède actuellement aux essais « à froid » (sans injection de gaz), permettant de contrôler et de valider toutes les interfaces entre les moteurs et la centrale CHO Morcenx (hydrauliques, électriques, mécaniques, pneumatiques, électroniques, etc). Cette phase intermédiaire d'essais « à froid » est indispensable. Elle devrait s'étaler sur une à deux semaines pour chaque moteur, et sera suivie par les essais de réception des moteurs, ouvrant ainsi la voie à la Final Acceptance (FA) d'ici la fin de l'année.

En parallèle, toutes les réserves d'ordre environnemental et esthétique émises lors de la FAR en décembre 2015 sont en cours de règlement. Toutefois, compte tenu de certaines contraintes techniques (la caractérisation des effluents, avec le concours de l'Agence de l'Eau, est toujours en cours) et financières (situation de trésorerie du groupe), certains travaux complémentaires seront exécutés en 2017, sans obérer la capacité de CHO Power à activer le contrat d'exploitation d'ici la fin de l'année.

Perspectives

Toutes les ressources techniques de CHO Power sont mobilisées sur la Final Acceptance (FA) de CHO Morcenx.

En parallèle, le déploiement des futurs projets CHO se poursuit conformément au plan stratégique.

CHO Tiper

Concluant un processus administratif démarré en septembre 2014, l'arrêté préfectoral a été obtenu en août 2016. Parallèlement, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) a retenu le projet CHO Tiper dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir.

Le soutien de l'ADEME prendra la forme d'une avance de 12 M€, avec conditions suspensives, remboursable en 6 annuités, et portant un taux d'actualisation de 0,99%.

La recherche d'un complément de financement optimisé pour CHO Tiper progresse, permettant d'envisager le démarrage de la réalisation du projet début 2017.

CHO Locminé

Le CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques) du Morbihan, en sa séance du 13 octobre 2016, a émis un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter de CHO Locminé. L'arrêté préfectoral est attendu dans les prochaines semaines, sa publication fera l'objet d'un communiqué spécifique.

Enfin, CHO Power fait partie des 3 sociétés invitées par le SER (Syndicat des Energies Renouvelables), pour représenter l'innovation française, à participer à la conférence « Energy for Tomorrow » organisée par le New York Times à Paris les 3 et 4 Novembre prochains.

Traitement de l'amiante (Inertam)

En juillet 2016, des analyses effectuées sur des équipements de protection individuelle rebutés ont révélé la présence de traces d'amiante dans des équipements préalablement utilisés en zone confinée. Par mesure de précaution, et en accord avec les salariés et les représentants du personnel, la direction a suspendu temporairement l'exploitation de la ligne de traitement des déchets.

Les résultats d'analyses complémentaires ont permis, en totale concertation avec le personnel et les autorités, de redémarrer l'activité début septembre, en s'appuyant essentiellement sur des améliorations techniques du procédé, des formations complémentaires pour les salariés, et des changements de modes opératoires.

Perspectives

Depuis la reprise de l'activité de production le 8 septembre dernier, la montée en puissance de l'usine s'effectue de manière progressive, rythmée par les analyses d'empoussièrement quotidiennes destinées à garantir un niveau de sécurité maximal aux opérateurs.

Les cadences de production s'élèvent aujourd'hui à 20 tonnes/jour, assez proches de la cadence nominale de 25 tonnes/jour, qui devrait être atteinte prochainement.

L'arrêt exceptionnel de l'usine d'un peu plus de 2 mois, génèrera une baisse de chiffre d'affaires d'Inertam de l'ordre de 25% sur l'ensemble de l'exercice et impactera significativement les résultats du segment avec un EBITDA proche de l'équilibre et un résultat opérationnel négatif.

Aux mesures de sécurité renforcées s'ajoute une forte pression réglementaire qui entraîne des coûts de fonctionnement et d'investissement supplémentaires. Ceci a amené la société à augmenter les tarifs de traitement des déchets amiantés à compter de septembre 2016.

Toutefois, la production 2017 se fera prioritairement à partir du stock de déchets non impacté par cette augmentation dont les pleins effets sur le compte de résultat se verront en 2018.

En dépit d'un exercice 2016 ponctuellement difficile pour cette activité, le groupe reste confiant : le rythme soutenu des livraisons de déchets amiantés, en croissance de 13,4% à fin septembre par rapport à la même période en 2015, et qui alimentera le chiffre d'affaires 2017, traduit l'intérêt accru du marché pour la solution d'élimination définitive proposée par Inertam. Cette tendance favorable s'est d'ailleurs confirmée lors du Salon des professionnels de l'Amiante, qui s'est tenu à Paris mi-septembre, au cours duquel Inertam a noué de nombreux contacts en France et à l'export.

Solutions Plasma (Europlasma Industries)

Contrat KNC (Chine)

En Chine, Europlasma Industries a testé avec succès, le 30 septembre, le système plasma destiné à la vitrification des cendres volantes de l'incinérateur de Houjie, ouvrant ainsi la voie à la réception de l'unité. Avant la fin de l'année, notre client KNC exploitera la seule unité opérationnelle de vitrification de cendres volantes en Chine, d'une capacité de 35 à 40 tonnes par jour.

En parallèle, la qualification du vitrifiant par le Ministère de l'Environnement (MEPSCC) suit son cours, avec pour objectif la mise en place d'une réglementation concernant le traitement des cendres volantes début 2018.

Contrat KNPP (Bulgarie)

Le remontage et raccordement du four de fusion de déchets faiblement actifs (FA) dans la centrale nucléaire de Kozloduy se poursuit conformément au planning imposé par le client. La réception de l'installation est toujours prévue à l'automne 2016.

Perspectives

La stratégie de croissance d'Europlasma Industries, s'appuyant sur un double déploiement, sectoriel et géographique, génère des opportunités commerciales concrètes.

Marché chinois

Europlasma Industries poursuit ses démarches de prospection active sur le marché chinois et a notamment participé et délivré une présentation à la conférence « Asia Hazardous Waste Treatment » en septembre à Shanghai.

Le gouvernement chinois intensifie sa campagne de lutte anti-pollution, et a annoncé en septembre son intention de mettre en place une taxe sur les déchets dangereux. Au niveau régional, les autorités de la province de Shenzhen ont décidé en septembre que toutes les unités d'incinération d'ordures ménagères devront être équipées d'un système de traitement de leurs cendres volantes avant fin 2020.

Ces mesures très concrètes laissent présager des développements futurs intéressants.

Sidérurgie

Le développement de l'activité d'Europlasma Industries dans le secteur sidérurgique reste l'un des axes de développement prioritaires avec des relations avancées auprès de plusieurs acteurs européens. Rappelons à ce titre que la technologie mise au point par le Groupe dans ce domaine consiste notamment à effectuer un reformage à sec des gaz de hauts fourneaux en vue de la diminution, voire l'élimination, des émissions de CO2 et de l'optimisation du procédé sidérurgique.

Nucléaire

Europlasma Industries est en discussions avancées avec un leader mondial du secteur nucléaire pour une installation destinée à traiter des déchets moyennement actifs (MA), un nouveau segment de marché pour Europlasma.

Publication des résultats semestriels 2016

Retrouvez le rapport financier relatif aux résultats semestriels 2016 sur le site du Groupe www.europlasma.com, dans la partie « Actionnaires & Investisseurs », rubrique « information règlementée »

A propos d'EUROPLASMA

Au coeur des problématiques environnementales, EUROPLASMA conçoit et développe des solutions plasma innovantes destinées à la production d'énergies renouvelables et à la valorisation des déchets dangereux ainsi qu'à des applications connexes vers des industries multisectorielles soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Alternext (FR000044810-ALEUP). Pour plus d'informations: www.europlasma.com

Contacts presse et investisseurs

Anne BORDERES – Relations presse et actionnaires/investisseurs

Tel: + 33 (0) 556 497 000

contactbourse@europlasma.com

Avertissement important

Ce communiqué contient des informations et déclarations de nature prévisionnelle basées sur les meilleures estimations de la Direction à la date de leur publication. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes difficilement prévisibles et généralement en dehors du champ d'action du Groupe. Ces risques incluent les risques listés dans le Document de Référence du Groupe disponible sur son site internet <http://www.europlasma.com>.

Les performances futures du Groupe peuvent en conséquence différer sensiblement des informations prospectives communiquées et le Groupe ne peut prendre aucun engagement quant à la réalisation de ces éléments prévisionnels.

ANNEXES

1. GLOSSAIRE

BFR : Besoin en Fonds de Roulement

BSA : bons de souscription d'action.

BSAR : bons de souscription d'action remboursables

CHO Morcenx : Société par Actions Simplifiée, propriétaire de l'usine de production d'énergie à partir de déchets et biomasse à Morcenx (Landes), détenue à 35% (25% au 30 juin 2014) par le Groupe Europlasma, via sa filiale CHO Power.

Coûts/Charges Corporate : les coûts de fonctionnement de la holding et de la SCI de Gazéification (SCIG).

EBITDA : résultat net de l'ensemble consolidé, augmenté de l'impôt sur les bénéfices, des charges financières nettes des produits financiers et des dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises.

Endettement net : dettes financières courantes et non courantes sous déduction de la trésorerie et équivalents.

EPC : Engineering, Procurement and Construction contract. C'est un contrat d'ingénierie, approvisionnement et construction.

FA : « Final Acceptance » : réception par le client de l'usine CHO Morcenx, et activation du contrat O&M.

FAR : Final Acceptance with reserves , Réception avec réserves de l'usine par son client dans sa configuration actuelle avec 2 moteurs.

KIWI : Kobelco Eco Solution (KES) Industrial CHO PoWer Gasification est un programme de développement qui vise à tester la combinaison d'un nouveau type de gazéifieur développé par KES et le turboplasma® (procédé d'épuration par plasma du gaz de synthèse) développé par Europlasma, pour la production d'énergie à partir de déchets et de biomasse.

KNC : contrat signé en janvier 2015 entre Europlasma et Shanghai KaiNeng New Technology Co., Ltd (une société industrielle chinoise), pour la fourniture d'ingénierie et d'équipements d'une unité de vitrification de cendres volantes issues de l'incinération d'ordures ménagères.

KNPP : Kozloduy Nuclear Power Plant est un contrat qui prévoit la fourniture d'un four plasma pour réduire le volume et immobiliser les déchets faiblement et très faiblement radioactifs de la centrale nucléaire bulgare.

OCPP : Obligation Convertible Placement Privé. Ce placement privé a donné lieu à l'émission de 4 724 954 obligations convertibles en décembre 2015 pouvant donner droit en cas de conversion à 4 724 954 actions ordinaires nouvelles. Chaque OCPP donne droit à souscrire une action ordinaire nouvelle à un prix de 1,06 €. La durée de l'emprunt obligataire est de 3 ans et le taux nominal a été fixé à 6% l'an.

O&M : Operations and Maintenance Contract. C'est un contrat d'exploitation et maintenance.

Taux d'endettement net : Endettement net/ Capitaux propres

TOD : la Take Over Date est la date de réception technique provisoire de l'usine CHO Morcenx par son client, la société CHO Morcenx.

2. INFORMATION SECTORIELLE

30/06/2016	Holding, R&D, Ingénierie et torchés	Déchets dangereux	Energies Renouvelables	Air et Gaz	Total
Goodwill	0	981	0	8	989
Autres immobilisations incorporelles	230	29	13	0	272
Immobilisations corporelles	6 733	3 850	177	0	10 760
Autres actifs non courants	1 273	1 376	6 412	648	9 708
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 260	2 216	659	88	4 224
Total Actif	12 132	13 517	14 918	746	41 314
Dettes financières	10 644	3 325	1 005	0	14 974
CA	826	4 880	3	0	5 709
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	-625	-1 628	-860	18	-3 095
Résultat opérationnel	-1 816	-1 190	-5 579	14	-8 571
EBITDA	-1 107	802	-4 671	-4	-4 979

31/12/2015	Holding, R&D, Ingénierie et torchés	Déchets dangereux	Energies Renouvelables	Air et Gaz	Total
Goodwill	0	1 308	0	8	1 316
Autres immobilisations incorporelles	268	28	18	0	314
Immobilisations corporelles	7 159	4 197	161	0	11 517
Autres actifs non courants	1 272	1 185	7 593	630	10 681
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 763	377	678	97	6 915
Total Actif	17 244	11 811	14 053	737	43 845
Dettes financières	10 708	1 913	3	0	12 624
CA	2 225	11 292	565	0	14 082
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	-1 466	-2 311	-1 793	-115	-5 685
Résultat opérationnel	-3 662	428	-11 248	-134	-14 617
EBITDA	-2 196	2 739	-9 592	-19	-9 068

30/06/2015	Holding, R&D, Ingénierie et torchés	Déchets dangereux	Energies Renouvelables	Air et Gaz	Total
Goodwill	0	1 308	0	8	1 316
Autres immobilisations incorporelles	764	32	2	0	797
Immobilisations corporelles	7 835	4 390	123	0	12 349
Autres actifs non courants	1 283	1 119	7 736	618	10 756
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 796	207	547	102	6 653
Total Actif	18 876	11 117	14 515	730	45 240
Dettes financières	6 493	2 181	3	0	8 677
CA	600	5 743	560	0	6 903
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	-768	-1 132	-1 958	-87	-3 945
Résultat opérationnel	-1 515	249	-7 471	-97	-8 835
EBITDA	-747	1 381	-5 511	-10	-4 887

Source : Comptes consolidés semestriels 2016 arrêtés par le Conseil d'Administration du 26 octobre 2016, ayant fait l'objet d'un examen limité par le collège des commissaires aux comptes